

RAPPORT ANNUEL 2012

COOPÉRER

AUX OBJECTIFS

AUX VALEURS

AUX RÊVES

À LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

AUX PROJETS

À L'ÉDUCATION

AUX PASSIONS

AUX DÉFIS

AU QUOTIDIEN.



Desjardins
Régime de rentes

Coopérer pour créer l'avenir

**COOPÉRER
À LA PÉRENNITÉ
DU RÉGIME
DE RENTES
DU MOUVEMENT
DES JARDINS**



TABLE DES MATIÈRES

Message du président	2
Faits saillants de l'année 2012	3
Situation financière du Régime	4
Investissement guidé par le passif	5
Gouvernance	5
Revue de la performance financière du Régime	6
Membres du Comité de retraite	8
Organigramme de la vice-présidence Régime de rentes du Mouvement Desjardins (RRMD)	9
Principales initiatives et résultats du plan d'affaires	9
Rapport financier	10
Sommaire du Régime	12



MESSAGE DU PRÉSIDENT

2012 : EXCELLENTS RENDEMENTS POUR LES ACTIFS DU RÉGIME

Le Régime de rentes du Mouvement Desjardins (RRMD) a obtenu en 2012 un excellent rendement de 10 % sur l'ensemble de ses actifs. Ce résultat, combiné à ceux des quatre dernières années, procure un rendement annuel moyen de 9,4 % par année depuis la crise financière de 2008, ce qui est nettement supérieur aux hypothèses actuarielles et confirme la pertinence de la stratégie de gestion à long terme appliquée par le Régime.

Le contexte de bas taux d'intérêt qui prévaut depuis quelques années ainsi que les nouvelles réalités démographiques sont des facteurs qui exercent d'énormes pressions sur les régimes de retraite à prestations déterminées, comme celui du Mouvement Desjardins, sur le plan de leur financement, notamment en ce qui a trait au passif de solvabilité.

Au cours des dernières années, des actions précises ont été entreprises afin de mieux identifier les risques financiers et de les gérer avec efficacité. Malgré cela, la faiblesse persistante des taux d'intérêt et de nouvelles diminutions de ces derniers en 2012 ont continué d'affecter la situation financière du Régime.

Dans la foulée des travaux entrepris en 2010 et en 2011 et dans le but de rétablir la santé financière du Régime à moyen terme et d'assurer sa pérennité, le Comité de retraite, appuyé par différents experts, a mis en œuvre, au cours de l'année 2012, un plan d'action en collaboration avec l'Employeur.

Outre une seconde hausse du niveau des cotisations à compter de 2012, divers scénarios ont été analysés pour assurer une gestion optimale du déficit du service passé et pour mieux encadrer l'évolution du RRMD pour le service futur. Les grandes orientations en résultant ont été approuvées par le conseil d'administration de la Fédération et, parmi les actions posées, une révision des bénéfices du Régime est entrée en vigueur le 30 décembre 2012. Une stratégie de placement adaptée à l'évolution de la démographie du Régime et qui repose sur une approche plus sécuritaire assurant une stabilité des revenus a aussi été mise de l'avant.

L'excellent rendement des actifs du Régime, les mesures mises en place dans le cadre du plan d'action global, la stratégie de gestion équilibrée et responsable retenue par le Comité de retraite et la hausse des cotisations en 2012 permettront d'améliorer à moyen terme la situation financière du Régime.

LA STRATÉGIE DE GESTION À LONG TERME PORTE FRUIT

Le maintien d'une stratégie de gestion à long terme est essentiel pour assurer une gestion optimale et efficace d'un régime de retraite. Il importe d'éviter de prendre des décisions d'investissement à court terme basées sur des mouvements ponctuels de marché.

L'année 2012 se démarque par l'excellente performance de l'ensemble de nos gestionnaires qui ont obtenu un rendement de 200 points de base supérieur à celui des différents indices de référence. Les trois grandes classes d'actifs du Régime ont très bien performé. Le portefeuille de titres à revenu fixe affiche un rendement de 6,3 %, alors que le portefeuille de titres liés à l'inflation a terminé l'année en force pour une deuxième année consécutive avec un rendement de 9,7 %. Le portefeuille d'infrastructures, dont le rendement a atteint 9 % au 31 décembre, a su profiter de plusieurs transactions porteuses au cours de l'année 2012, résultat de plusieurs années d'effort de toute l'équipe de gestion de l'actif du RRMD. Quant au portefeuille de titres de

croissance, il a aussi obtenu un bon rendement, soit 13,1 %, propulsé par les positions du Régime en placements privés et sur différentes places boursières.

SAINE GOUVERNANCE – CONTINUITÉ DANS LA RIGUEUR DU PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Dans la pratique courante du Régime, les plans d'investissement de chacune des classes d'actifs sont revus et actualisés chaque année et soumis pour approbation au Comité de placement du Comité de retraite. Les lignes directrices qui orientent ces plans demeurent les mêmes depuis la fin de la crise financière de 2008 et se résument comme suit : investissement guidé par le passif, diversification des facteurs de risque et recherche de rendement courant. L'atteinte d'un rendement composé annuel du RRMD de 9,4 % au cours des quatre dernières années confirme la pertinence de ce processus d'investissement.

COMMUNICATION ACCRUE ET EFFICACE

Un plan de communication a été déployé en 2012 afin de soutenir les travaux en lien avec l'évolution du Régime. Lors de la diffusion des modifications des dispositions du Régime par l'Employeur, le Comité de retraite a mis beaucoup d'effort pour s'assurer de bien répondre aux besoins des participants (ligne téléphonique dédiée, heures d'ouverture prolongées et mise à jour du site Internet des régimes collectifs). Le Comité poursuivra ses travaux en 2013 afin d'améliorer et de faire évoluer la documentation destinée aux participants.

Enfin, la participation à l'assemblée générale annuelle du Régime a de nouveau été facilitée en 2012 grâce à la webdiffusion en direct de l'assemblée accessible via le site Internet des régimes collectifs.

REMERCIEMENTS

Je remercie chaleureusement trois pionniers qui ont quitté le Comité de retraite du Mouvement Desjardins au cours de la dernière année, soit MM. Denis Paré, Jacques Baril et Raymond Laurin. Membre du Comité pendant 10 ans, M. Paré, représentant des employeurs, en a été le président de 2005 à 2012 et président du Comité de placement de 2003 à 2008. M. Baril, représentant des employeurs et membre depuis 2001, a occupé le poste de vice-président du Comité de 2003 à 2012 et a présidé le Comité de placement de 2008 à 2012. M. Laurin, pour sa part, a été d'un appui précieux au Comité de retraite à titre de premier vice-président Finances, Trésorerie et chef de la direction financière, Mouvement Desjardins jusqu'au 14 mai 2012 et à titre de vice-président, RRMD de 2004 à 2008.

Je tiens aussi à remercier MM. Vincent Coulombe et Simon Garneau, respectivement représentant et observateur des participants actifs, qui ont également quitté leurs fonctions en 2012. Par la même occasion, je souhaite la bienvenue à M^{mes} Carole Chevalier et Sylvie Larouche, représentantes des employeurs, ainsi qu'à M^{me} Julie Goulet, représentante des participants actifs. Finalement, je remercie tous les membres du Comité de retraite, le premier vice-président Finances et chef de la direction financière, Mouvement Desjardins, M. Daniel Dupuis, ainsi que l'équipe de la vice-présidence RRMD pour leur dévouement et leurs accomplissements en 2012. Tous ensemble, ils ont coopéré, au quotidien, à la pérennité du Régime.

Serges Chamberland, président

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2012

RENDEMENT SUR LES ACTIFS

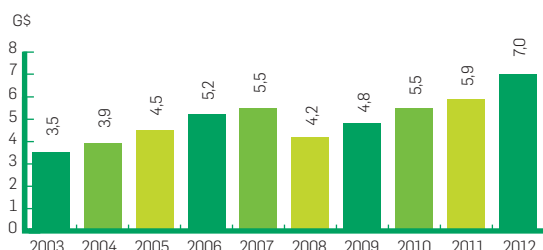
Pour l'année 2012, le Régime de rentes du Mouvement Desjardins affiche un rendement de 10 %.

ACTIF NET DE 7 G\$ AU 31 DÉCEMBRE 2012

L'actif net du Régime s'établit à **7 milliards de dollars** au 31 décembre 2012. Le RRMD se classe parmi les plus grands régimes de retraite privés au Canada et au Québec, soit respectivement au 8^e et au 5^e rang.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DU RÉGIME

Hausse de l'actif net de 67 % en 4 ans

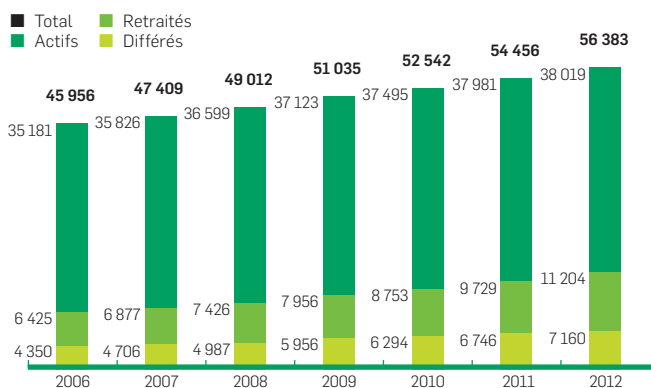


SITUATION FINANCIÈRE

Les résultats de la plus récente évaluation actuarielle, au 31 décembre 2012, indiquent un ratio de capitalisation de 86,6 % et un ratio de solvabilité de 63,9 %. En tenant compte des mesures d'allègement en vigueur, près de 220 M\$ de cotisations d'équilibre seront effectivement versés au RRMD en 2013 pour amortir les déficits. La différence sera financée par une injection supplémentaire de capital de la part des employeurs de 308,5 M\$ ou par l'utilisation d'une lettre de crédit du même montant.

Les flux monétaires sont encore largement positifs en 2012. En effet, en incluant l'injection supplémentaire de capital, les cotisations perçues s'élèvent à 794 M\$ et les prestations versées sont de 298 M\$, soit une différence de 496 M\$. Un écart positif devrait se maintenir pendant plusieurs années selon les projections.

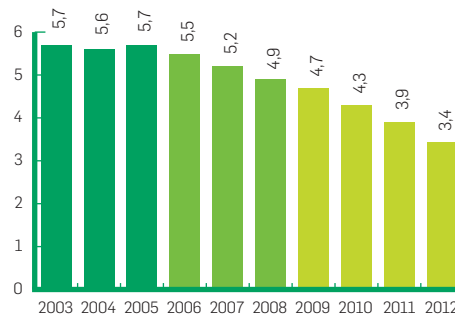
ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE



Les participants actifs ont augmenté de 8 % sur 6 ans, alors que le nombre de retraités a crû de 74 %.

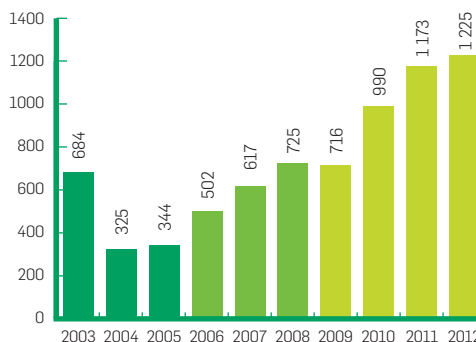
La maturité du Régime s'est accrue au cours des dernières années compte tenu que le nombre de retraités a augmenté plus rapidement que celui des participants actifs. L'évolution démographique du Régime a pour effet d'augmenter le poids des obligations financières du Régime envers les retraités.

RATIO PARTICIPANTS ACTIFS/RETRAITÉS



Le nombre de nouveaux retraités est en hausse depuis 2004 et a même triplé. Il continuera d'augmenter au cours des prochaines années.

NOUVEAUX RETRAITÉS



Rente annuelle moyenne payée aux retraités = 21 797 \$
Nombre de centenaires = 16
Âge du plus vieux retraité = 108 ans

VENTILATION DES PARTICIPANTS ACTIFS PAR GROUPE D'ÂGE (AU 31 DÉCEMBRE 2012)



VENTILATION DES RETRAITÉS PAR GROUPE D'ÂGE (AU 31 DÉCEMBRE 2012)



SITUATION FINANCIÈRE DU RÉGIME

La plus récente évaluation actuarielle du Régime de rentes du Mouvement Desjardins, effectuée au 31 décembre 2012, indique un ratio de capitalisation à 86,6 % et un degré de solvabilité à 63,9 %. Afin d'amortir le déficit, près de 220 M\$ des cotisations d'équilibre requises en 2013 seront effectivement versés au RRMD. La différence sera financée par une injection supplémentaire de capital de 308,5 M\$ de la part des employeurs ou par l'utilisation d'une lettre de crédit du même montant. D'ailleurs, de manière à réduire le risque financier du RRMD, les employeurs ont remplacé les lettres de crédit de l'année 2012 par une injection supplémentaire de capital de 288,5 M\$. Les cotisations d'équilibre ont été établies en tenant compte des nouvelles mesures d'allègement permises par la Régie des rentes du Québec.

Le coût des services courants pour 2013 a été établi à 302,2 M\$, soit 14,6 % de la masse salariale assujettie au Régime. Rappelons que, selon la politique de financement des obligations du RRMD, l'ensemble des coûts du Régime est payé à 65 % par les employeurs et à 35 % par les participants actifs.

Le degré de solvabilité indique la capacité d'un régime à s'acquitter de ses obligations en cas de liquidation. Quant au degré de capitalisation, il permet d'évaluer la santé financière du Régime à long terme. Ce ratio est utilisé principalement pour établir la stratégie en matière de cotisation, car il est établi en prenant comme hypothèse la pérennité du Régime.

La chute des marchés financiers de 2008 avait affecté significativement la situation financière de l'ensemble des régimes de retraite au Canada, incluant celui du Mouvement Desjardins. Depuis ce temps, le rendement annualisé des quatre dernières années, de 9,4 %, est nettement supérieur aux hypothèses actuarielles de capitalisation et a permis, avec l'apport des cotisations salariales et patronales, d'améliorer la situation financière de capitalisation du RRMD. Par contre, les taux d'intérêt prescrits pour calculer la solvabilité ont atteint des bas historiques en 2012, augmentant ainsi davantage la valeur du passif de solvabilité et contrecarrant les rendements excédentaires et les cotisations au Régime.

Les mesures mises en place dans le cadre du plan d'action global visant à rétablir la situation financière du Régime à moyen terme ont permis d'augmenter le ratio de capitalisation et auront un impact significatif et progressif sur le ratio de solvabilité au cours des prochaines années. Bien que les défis soient nombreux, les résultats obtenus jusqu'à maintenant démontrent que la stratégie de gestion à long terme et les actions posées, dont l'implantation des nouvelles dispositions du RRMD pour le service à compter de 2013, vont dans la bonne direction et permettent d'envisager positivement l'avenir.

**LE RENDEMENT ANNUALISÉ
DES QUATRE DERNIÈRES
ANNÉES, DE 9,4 %, EST
NETTEMENT SUPÉRIEUR AUX
HYPOTHÈSES ACTUARIELLES DE
CAPITALISATION ET A PERMIS,
AVEC L'APPORT DES COTISATIONS
SALARIALES ET PATRONALES,
D'AMÉLIORER LA SITUATION
FINANCIÈRE DE CAPITALISATION
DU RRMD.**

L'environnement financier actuel demeure toutefois difficile pour les régimes de retraite et la situation économique mondiale reste fragile et incertaine. Les recommandations du comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois, présidé par M. Alban D'Amours, seront déposées le 17 avril prochain et devraient apporter certaines solutions qui tiennent compte de l'environnement particulier auquel le RRMD fait face. Dans ce contexte, le Comité de retraite continuera de gérer le Régime d'une manière équilibrée et responsable tout en faisant preuve de beaucoup de vigilance et de rigueur.

ÉVOLUTION DES RATIOS DE CAPITALISATION ET DE SOLVABILITÉ

31 DÉCEMBRE	RATIO DE CAPITALISATION	RATIO DE SOLVABILITÉ
2012	86,6 %	63,9 %
2011	83,4 %	63,0 %
2010	86,0 %	71,3 %
2009	93,9 %	71,9 %
2006*	103,6 %	98,8 %
2003*	101,2 %	99,0 %
2001*	113,0 %	113,0 %

* À cette époque, la Régie des rentes du Québec n'exigeait pas de produire une évaluation actuarielle annuelle.

INVESTISSEMENT GUIDÉ PAR LE PASSIF

Afin de bien gérer les risques du RRMD, le Comité de retraite a adopté, il y a quelques années, une politique d'investissement guidé par le passif (IGP). Cette approche permet de contrôler davantage la situation financière du Régime en investissant dans des actifs qui sont corrélés avec le passif et qui permettent de diminuer la volatilité des cotisations.

L'IGP prend en compte les trois enjeux majeurs du Régime : augmenter la couverture de la durée du passif de solvabilité, procurer un rendement suffisant pour assurer la capitalisation du RRMD à long terme et faciliter l'intégration de la charge de retraite selon les normes internationales d'information financière (IFRS). La politique comporte deux volets, dont le premier consiste à investir en titres à revenu fixe et

en titres liés à l'inflation afin de maximiser le ratio de couverture de la durée des passifs de solvabilité et de comptabilité. Le second volet, pour sa part, consiste à attribuer une partie des actifs du RRMD en titres de croissance pour chercher à optimiser la relation risque/rendement. Depuis 2012, les cotisations additionnelles et les apports de capitaux des employeurs sont utilisés pour accélérer l'atteinte d'un équilibre entre la gestion du risque de taux d'intérêt et l'atteinte d'un rendement suffisant pour répondre aux obligations du Régime. Parallèlement à cette démarche, des pistes de solutions sont constamment à l'étude pour allonger plus rapidement la durée du portefeuille et protéger davantage le Régime dans le cas d'événements extrêmes.

GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC

La Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ) est le représentant de tous les employeurs de Desjardins pour le compte du RRMD. Le conseil d'administration de la FCDQ a un pouvoir décisionnel en certaines matières, dont les modifications au Règlement du Régime, la nature et les modalités d'application des bénéfices octroyés aux participants, aux retraités et aux bénéficiaires, les taux de cotisation ainsi que l'utilisation du surplus. La Fédération, par l'entremise de son conseil d'administration, est garante des obligations résultant de la participation de l'ensemble des employeurs du Mouvement Desjardins au Régime.

COMITÉ DE RETRAITE DU MOUVEMENT DESJARDINS

En vertu des pouvoirs qui lui sont dévolus par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* et par le Règlement du Régime, le Comité de retraite est le fiduciaire du Régime et, à ce titre, il a la responsabilité d'administrer sainement le Régime dans le meilleur intérêt des participants, des retraités et des bénéficiaires, de le gérer et de verser aux participants et à leurs survivants les prestations promises. Les membres qui représentent les employés, les employeurs et les retraités partagent le rôle de fiduciaire du Régime.

COMITÉ DE PLACEMENT

Sous la responsabilité du Comité de retraite, qui adopte la politique de placement, le Comité de placement a le mandat de s'assurer que cette dernière est appliquée, respectée et suivie, au même titre qu'il supervise les activités des gestionnaires de fonds à qui sont confiés des mandats de gestion.

COMITÉ DE VÉRIFICATION, DE DÉONTOLOGIE ET DE CONFORMITÉ (CVDC)

Sous la responsabilité du Comité de retraite, le mandat du CVDC consiste à analyser le rapport financier, sa présentation et la qualité des principes comptables retenus, la gestion des risques, les systèmes de contrôle interne, les processus liés à l'audit interne et externe, la gestion de la conformité, les règles d'éthique et de déontologie, la politique de traitement des plaintes et la gouvernance.

FORMATION DES MEMBRES

Les membres ont eu droit à plusieurs présentations au cours de l'année dont, notamment, un séminaire de formation qui a eu lieu le 4 octobre 2012 afin de leur permettre de bien connaître et de comprendre les activités de la vice-présidence RRMD. De plus, le 6 septembre 2012, une formation a été offerte aux nouveaux membres entrés en fonction au cours de l'année.

REDDITION DE COMPTES SUR LES PLAINTES

En fonction de la politique de traitement des plaintes du Régime, le CVDC a reçu une seule plainte en 2012 et cette dernière est réglée.

NOMBRE DE RÉUNIONS TENUES EN 2012 PAR LE COMITÉ DE RETRAITE ET SES SOUS-COMITÉS

- Comité de retraite : **5 réunions**
- Comité de placement : **10 réunions**
- Comité de vérification, de déontologie et de conformité : **4 réunions**

Total : **19 réunions**

Le taux de participation des membres des trois comités aux réunions est de 94 %.

REVUE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DU RÉGIME

Le rendement réalisé en 2012 a été de 10 %. Pour la période de quatre ans depuis la crise de 2008, le rendement annuel moyen a été de 9,4 %, ce qui est supérieur à l'hypothèse actuarielle utilisée dans le calcul de la situation financière à long terme du Régime. Trois phénomènes macro-économiques ont caractérisé l'année 2012 : la crise de la dette européenne, la reprise économique américaine et le ralentissement de l'économie chinoise. À tour de rôle, ils ont été à l'avant-scène de l'actualité financière. Les marchés financiers, autant le marché obligataire que le marché boursier, ont procuré une excellente performance et tous les secteurs du portefeuille y ont contribué de façon positive.

La stratégie d'allocation d'actifs, basée sur l'investissement guidé par le passif qui oriente la gestion des actifs en tenant compte des engagements du Régime, continue d'être la ligne directrice appliquée par le Comité de retraite dans ses plans d'investissements. L'année 2013 ne fera pas exception et l'équilibre recherché dans la pondération des trois grands facteurs de risque du Régime, à savoir les taux d'intérêt, le taux d'inflation et les cycles économiques, demeurera au centre de la stratégie.

HISTORIQUE DU RENDEMENT DU RÉGIME

ANNÉE	HYPOTHÈSE ACTUARIELLE DE CAPITALISATION	RENDEMENT
2012	6,1 %	10,0 %
2011	6,3 %	2,8 %
2010	7,0 %	11,6 %
2009	7,0 %	13,4 %
2008	7,0 %	(23,8 %)
2007	7,0 %	3,4 %
2006	7,0 %	15,2 %
2005	7,0 %	14,4 %
2004	7,0 %	9,9 %
2003	7,0 %	14,4 %

RÉPARTITION D'ACTIFS

CLASSE D'ACTIFS	RENDEMENT 2012	ALLOCATION AU 2012-12-31	ALLOCATION CIBLE 2012
ALLOCATION STRATÉGIQUE ¹			
MARCHÉ MONÉTAIRE	1,6 %	1,3 %	2,0 %
OBLIGATIONS UNIVERS	5,0 %	16,7 %	17,0 %
OBLIGATIONS LONG TERME	5,9 %	17,7 %	14,0 %
DETTES DE PAYS ÉMERGENTS	18,1 %	1,9 %	2,0 %
TOTAL TITRES À REVENU FIXE (EXCLUANT MARCHÉ MONÉTAIRE)	6,3 %	36,3 %	33,0 %
ACTIONS CANADIENNES	8,6 %	12,2 %	13,0 %
ACTIONS AMÉRICAINES	17,5 %	2,2 %	2,25 %
ACTIONS INTERNATIONALES	24,7 %	2,1 %	2,25 %
ACTIONS MONDIALES	13,1 %	16,2 %	17,25 %
ACTIONS DE PAYS ÉMERGENTS	17,8 %	2,1 %	2,25 %
PLACEMENTS PRIVÉS	17,1 %	4,1 %	4,0 %
TOTAL TITRES DE CROISSANCE	13,1 %	38,9 %	41,0 %
PLACEMENTS EN INFRASTRUCTURES	9,0 %	10,6 %	11,0 %
PLACEMENTS IMMOBILIERS	10,3 %	12,9 %	13,0 %
TOTAL TITRES LIÉS À L'INFLATION	9,7 %	23,5 %	24,0 %
TOTAL	10,2 %	100,0 %	100,0 %
ALLOCATION TACTIQUE ¹			
GTAA ²	2,6 %	1,9 %	2,5 %
TOTAL GLOBAL	10,0 %	100,0 %	100,0 %

97,5 %

¹ L'allocation stratégique représente 97,5 % de l'allocation totale des actifs du RRMD et l'allocation tactique, 2,5 %.

² Gestion tactique d'allocation des actifs

REVUE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DU RÉGIME

LES TITRES À REVENU FIXE

Le marché des titres à revenu fixe a livré un rendement positif pour l'année 2012. Les taux des obligations gouvernementales ont légèrement diminué et l'amélioration du secteur corporatif a permis un important resserrement des écarts de crédit des obligations de sociétés.

Les différentes stratégies du portefeuille obligataire ont donné d'excellents résultats tout au long de l'année. L'allocation sectorielle entre les titres fédéraux, provinciaux et corporatifs ainsi qu'une bonne gestion de la durée expliquent cette performance.

L'allongement de la durée du portefeuille s'est poursuivi en 2012 pour permettre une meilleure couverture du risque de taux d'intérêt. Cette approche sera à nouveau préconisée en 2013.

	OBLIGATIONS UNIVERS	OBLIGATIONS LONG TERME	DETTES DE PAYS ÉMERGENTS
RENDEMENT 2012	5,0 %	5,9 %	18,1 %
INDICE	3,6 %	5,2 %	3,6 %
VALEUR AJOUTÉE	1,4 %	0,7 %	14,5 %
ALLOCATION 2012	16,7 %	17,7 %	1,9 %
CIBLE	17,0 %	14,0 %	2,0 %
ÉCART	-0,3 %	3,7 %	-0,1 %

LES TITRES DE CROISSANCE

Un optimisme prudent est revenu dans les marchés financiers en 2012. Les principaux risques macroéconomiques tels que la dette européenne et la politique américaine n'ont pas affecté le marché boursier, ce qui lui a permis de connaître une excellente année en termes de rendement. Le marché canadien est demeuré en retrait des autres marchés étant donné la croissance moins importante des profits des entreprises.

Dans cet environnement, le portefeuille d'actions du Régime a obtenu une bonne performance avec une valeur ajoutée globale de 130 points de base par rapport à sa cible stratégique. Le bon positionnement géographique, le fait d'avoir favorisé des titres de plus petite capitalisation mondiale et la sélection de titres ont permis de compenser le positionnement plus défensif de certaines stratégies.

Le portefeuille de placements privés a également contribué positivement à la performance des titres de croissance. La classe d'actifs a mieux performé que les principaux indices boursiers des pays développés depuis 2008. Après la forte baisse qui a suivi la crise financière, l'activité de souscription et le volume de transactions de rachat se sont accrus pour se stabiliser en 2012.

	ACTIONS CANADIENNES	ACTIONS AMÉRICAINES	ACTIONS INTERNATIONALES
RENDEMENT 2012	8,6 %	17,5 %	24,7 %
INDICE	6,9 %	15,3 %	17,8 %
VALEUR AJOUTÉE	1,7 %	2,2 %	6,9 %
ALLOCATION 2012	12,2 %	2,2 %	2,1 %
CIBLE	13,0 %	2,3 %	2,3 %
ÉCART	-0,8 %	-0,1 %	-0,2 %

	ACTIONS MONDIALES	ACTIONS DE PAYS ÉMERGENTS	PLACEMENTS PRIVÉS
RENDEMENT 2012	13,1 %	17,8 %	17,1 %
INDICE	13,6 %	15,6 %	13,3 %
VALEUR AJOUTÉE	-0,5 %	2,2 %	3,8 %
ALLOCATION 2012	16,2 %	2,1 %	4,1 %
CIBLE	17,3 %	2,3 %	4,0 %
ÉCART	-1,1 %	-0,2 %	0,1 %

LES TITRES LIÉS À L'INFLATION

En infrastructures, les partenariats mis en place ces dernières années ont mené à d'importants investissements permettant d'atteindre les objectifs ambitieux du plan d'investissement du RRMD. Le portefeuille de titres liés à l'inflation est bien positionné pour atteindre son objectif à long terme, soit de procurer un haut niveau de rendement courant et une protection contre l'inflation. La pondération des titres liés à l'inflation a atteint, en 2012, 23,5 % de l'actif total du Régime, soit 10,6 % en infrastructures et 12,9 % en immobilier.

INFRASTRUCTURES

Le secteur de l'énergie renouvelable a retenu l'attention en 2012, si bien que le RRMD a saisi l'opportunité d'y investir. Deux des six transactions réalisées au cours de l'année l'ont été dans ce secteur. Au total, 280 M\$ ont été investis dans cette classe d'actifs dont 130 M\$ dans deux participations dans des barrages hydro-électriques et des parcs éoliens et solaires au Canada.

L'IMMOBILIER

Dans un environnement économique où les taux d'intérêt sont demeurés à un niveau historiquement bas, les investisseurs institutionnels à la recherche d'un rendement courant plus élevé ont continué de déployer massivement du capital en immobilier. Ainsi, le portefeuille immobilier du RRMD, pleinement investi et mature, a bénéficié de cet engouement pour la classe d'actifs.

	INFRASTRUCTURES	IMMOBILIERS	TOTAL
RENDEMENT 2012	9,0 %	10,3 %	9,7 %
INDICE	7,2 %	7,2 %	7,2 %
VALEUR AJOUTÉE	1,8 %	3,1 %	2,5 %
ALLOCATION 2012	10,6 %	12,9 %	23,5 %
CIBLE	11,0 %	13,0 %	24,0 %
ÉCART	-0,4 %	-0,1 %	-0,5 %

14

MEMBRES DU
COMITÉ DE RETRAITE

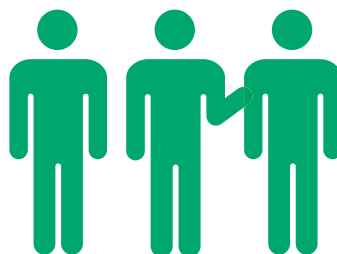
06

REPRÉSENTANTS
DES EMPLOYEURS**SERGES
CHAMBERLAND** ^{1,3}
PRÉSIDENT DU COMITÉ
Président du conseil
des représentants
Saguenay-Lac-St-Jean,
Charlevoix et Côte-Nord**CAROLE
CHEVALIER** ^{1,3}
VICE-PRÉSIDENTE
DU COMITÉ ET
PRÉSIDENTE DU COMITÉ
DE PLACEMENT
Présidente du conseil
des représentants
Mauricie**NORMAN
GRANT** ^{2,3}
SECRÉTAIRE DU
COMITÉ ET PRÉSIDENT
DU COMITÉ DE
VÉRIFICATION,
DE DÉONTOLOGIE
ET DE CONFORMITÉ
Président du conseil
des représentants
Bas-Saint-Laurent et
Gaspésie-Îles-de-
la-Madeleine**SYLVIE
LAROUCHE** ^{1,3}
Présidente du conseil
des représentants
Québec-Ouest et Rive-Sud**BENOÎT
TURCOTTE** ^{1,3}
Président du conseil
des représentants
Outaouais, Abitibi-
Témiscamingue et
Nord du Québec**LINE
LEMELIN** ^{1,3}
SECRÉTAIRE
DU COMITÉ DE
PLACEMENT
Présidente du conseil
des représentants
Lanaudière

04

REPRÉSENTANTS
DES PARTICIPANTS
ACTIFS**REPRÉSENTANTE
DES CAISSES
JULIE
GOULET** ²
Conseillère Investissement
et retraite Planificateur
financier et représentante
en épargne collective pour
Desjardins
Cabinet de services financiers inc.
Caisse populaire Desjardins
Pointe-Platon de Lotbinière**REPRÉSENTANT
DES CAISSES
SYLVAIN
ROULEAU** ²
SECRÉTAIRE DU COMITÉ
DE VÉRIFICATION,
DE DÉONTOLOGIE ET
DE CONFORMITÉ
Directeur principal
Marché des particuliers
Caisse populaire Desjardins
du Piémont Laurentien**REPRÉSENTANT
DE LA FÉDÉRATION
GUY
CORMIER** ⁴
Premier vice-président,
Soutien au réseau
des caisses,
Mouvement Desjardins
Fédération des caisses
Desjardins du Québec

01

REPRÉSENTANT
DES RETRAITÉS,
BÉNÉFICIAIRES ET
PARTICIPANTS
DÉTENANT UNE
RENTE DIFFÉRÉE**MICHEL PIERRE
BERGERON**
Retraité de Desjardins**REPRÉSENTANT DES
SOCIÉTÉS AFFILIÉES
MARIO
LÉVESQUE**
Conseiller principal
en actuariat
Développement
des produits et
Tarification,
Assurance pour
les particuliers
Desjardins Sécurité
financière¹ MEMBRE DU COMITÉ DE PLACEMENT² MEMBRE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION,
DE DÉONTOLOGIE ET DE CONFORMITÉ³ MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC⁴ MEMBRE OBSERVATEUR DU COMITÉ DE PLACEMENT

01

MEMBRE EXTERNE

**REYNALD-N.
HARPIN** ¹
Expert-conseil en placement
Administrateur de sociétés

02

OBSERVATEURS

**REPRÉSENTANT DES
RETRAITÉS, BÉNÉFICIAIRES
ET PARTICIPANTS DÉTENANT
UNE RENTE DIFFÉRÉE
NORMAND
DESCHÊNES**
Retraité de DesjardinsPOSTE VACANT
DEPUIS LE
4 OCTOBRE 2012**REPRÉSENTANT DES
PARTICIPANTS ACTIFS
SIMON
GARNEAU**
Gestionnaire de portefeuille
Direction principale Placements,
Revenu Fixe
Desjardins Gestion d'actifs

ORGANIGRAMME DE LA VICE-PRÉSIDENCE RRMD

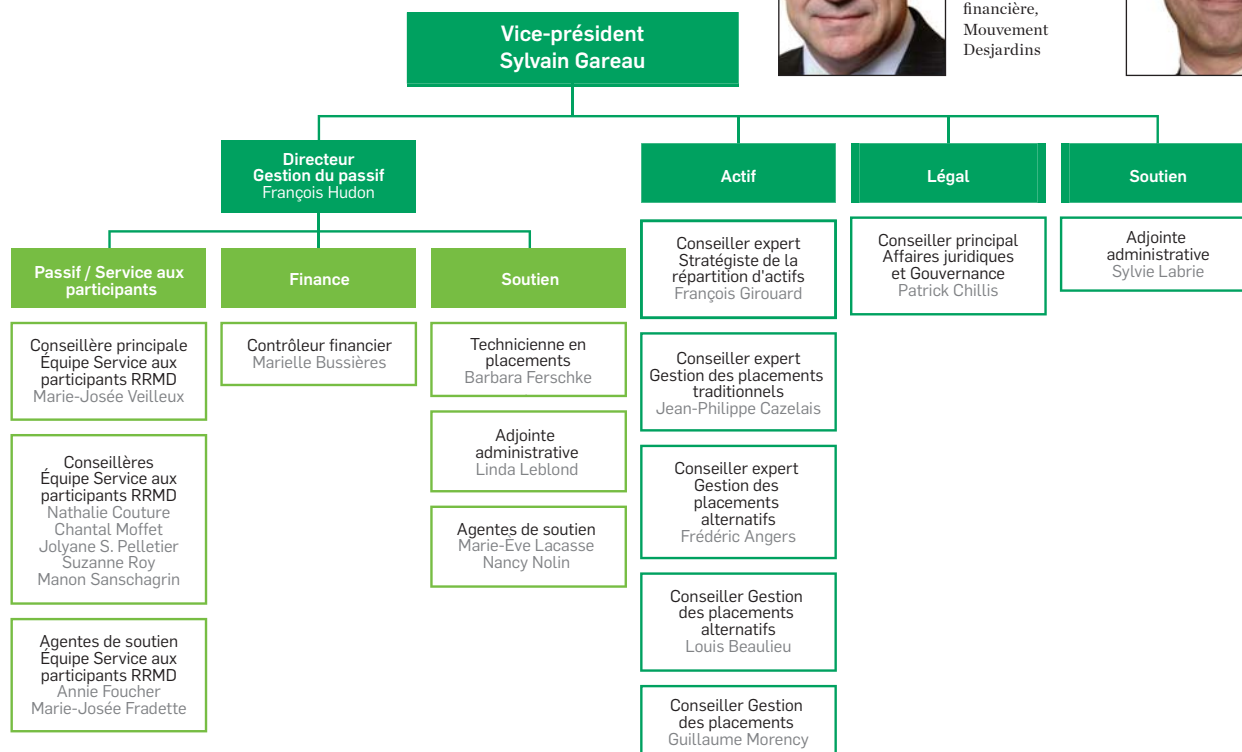
LA VICE-PRÉSIDENCE RRMD RELÈVE DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE, MOUVEMENT DESJARDINS, M. DANIEL DUPUIS.



DANIEL DUPUIS
PVP Finances et
chef de la direction
financière,
Mouvement
Desjardins



SYLVAIN GAREAU
Vice-président,
Régime de rentes
du Mouvement
Desjardins



ÉQUIPE SERVICE AUX PARTICIPANTS

L'Équipe Service aux participants du RRMD répond aux demandes d'information des employés, des retraités et des employeurs du Mouvement Desjardins concernant le Régime de rentes du Mouvement Desjardins. En 2012, l'équipe a reçu 31 100 demandes. De plus, les conseillères ont offert 42 sessions de retraite et 1 050 participants y ont assisté. Elles ont aussi effectué 33 présentations auprès de différents employeurs du Mouvement pour un total de 600 participants. Le taux de satisfaction global des services de l'équipe a été de 99 % en 2012.

PRINCIPALES INITIATIVES ET RÉSULTATS DU PLAN D'AFFAIRES

LE PLAN D'AFFAIRES 2012 DU RRMD A ÉTÉ RÉALISÉ EN TOTALITÉ.

PRINCIPALES INITIATIVES RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE :

1. Mise en place de la nouvelle stratégie d'allocation d'actifs avec 39 transactions réalisées pour 2 144 M\$.
2. Identification et déploiement de solutions protégeant le RRMD contre les événements extrêmes, tant du côté boursier qu'obligataire.

3. Exécution de la stratégie à faible volatilité de façon à diminuer la volatilité du segment croissance du portefeuille.
4. Contribution à l'élaboration, à l'implantation et à la communication des nouvelles dispositions du RRMD.
5. Dépôt de pistes de solution en matière de financement de la solvabilité auprès du comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois mis sur pied par la Régie des rentes du Québec.

RAPPORT FINANCIER

Les renseignements financiers ci-joints sont extraits du rapport financier audité du Régime de rentes du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2012, sur lesquels PricewaterhouseCoopers a exprimé une opinion sans réserve en date du 22 février 2013.

Pour mieux comprendre la situation financière du Régime et l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations, il convient de lire les renseignements financiers à la lumière du rapport financier audité.

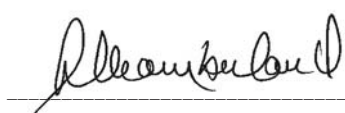
RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS

ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS

Au 31 décembre 2012
(En milliers \$)

	2012	2011
PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS		
Actifs détenus sous forme de placements		
Obligations et fonds à valeur unitaire obligations	2 468 306 \$	1 726 484 \$
Actions et fonds à valeur unitaire actions	2 370 048	2 325 041
Autres fonds à valeur unitaire	139 570	136 546
Placements immobiliers	895 389	791 596
Placements en infrastructures	730 145	524 862
Placements privés	279 064	309 870
Prêts hypothécaires	11 480	12 203
Encaisse et titres de marché monétaire	301 765	239 531
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	331 609	178 734
Instruments financiers dérivés	226	13 469
	7 527 602	6 258 336
Passifs relatifs aux placements		
Engagements liés aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	(524 157)	(364 178)
Instruments financiers dérivés	(7 272)	(658)
TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS	6 996 173	5 893 500
Actif net à recevoir des régimes fusionnés	-	58 000
Cotisations à recevoir des employeurs	12 507	9 826
Cotisations à recevoir des employés	6 761	5 309
Autres actifs	27 534	14 307
	46 802	87 442
Autres passifs	(36 562)	(37 870)
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS	7 006 413 \$	5 943 072 \$

Approuvé par le Comité de retraite,



, administrateur



, administrateur

RAPPORT FINANCIER

RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DES JARDINS

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

(En milliers \$)

	2012	2011
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET		
Revenus de placements		
Obligations et fonds à valeur unitaire obligations	63 082 \$	51 294 \$
Actions et fonds à valeur unitaire actions	62 723	49 942
Placements immobiliers	3 115	3 106
Placements en infrastructures	24 714	17 844
Placements privés	6 839	5 149
Prêts hypothécaires	881	791
Encaisse et titres de marché monétaire	1 706	1 886
Autres revenus	1 121	924
	164 181	130 936
Variation de la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés	442 583	27 634
	606 764	158 570
 Cotisations		
Des employeurs	613 146	281 945
Charges administratives	(9 211)	(7 564)
	603 935	274 381
Des employés	180 912	157 655
Cotisations, déduction faite des charges administratives	784 847	432 036
Fusions de régimes	-	128 373
Ententes de transferts	4 744	3 498
	789 591	563 907
	1 396 355	722 477
 DIMINUTION DE L'ACTIF NET		
Prestations versées aux participants		
Rentes	228 922	196 704
Remboursements	59 511	43 885
Décès	9 660	12 691
Transferts à d'autres régimes	-	91
	298 093	253 371
Gestion des placements, frais de garde, coûts des transactions et autres	30 441	34 963
Honoraires de performance	4 480	7 983
	333 014	296 317
 AUGMENTATION DE L'ACTIF NET	1 063 341	426 160
 ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 943 072	5 516 912
 ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS À LA FIN DE L'EXERCICE	7 006 413 \$	5 943 072 \$

SOMMAIRE DU RÉGIME

Une description détaillée des bénéfices est disponible sur le site Internet du Régime à l'adresse suivante : www.rcd-dgp.com.

PARTICIPATION : Obligatoire pour les salariés âgés de 25 ans et plus et facultative pour ceux qui ont moins de 25 ans.

COTISATIONS : Depuis le 1^{er} janvier 2012, 7,45 % du salaire cotisable jusqu'à 65 % du MGA⁽¹⁾ et 10,85 % de l'excédent.

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES COTISATIONS : Taux de rendement net obtenu sur la valeur ajustée de l'actif du Régime pour une année civile. Ce taux entre en vigueur le 1^{er} avril suivant jusqu'au 31 mars de l'année subséquente.

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL CRÉDITÉ SUR LES COTISATIONS (%)

2003	2004	2005	2006	2007	2008
3,49	3,03	2,98	4,81	11,26	10,08
2009	2010	2011	2012	MOYENNE DE 10 ANS	
0,15	(1,82)	1,93	2,01	3,79	

ÂGE NORMAL DE RETRAITE : 65 ans

RENTE NORMALE DE RETRAITE :

Payable à 65 ans et soumise à la clause de rente maximale :

Salaire 5 = Salaire moyen des cinq années les mieux rémunérées

Salaire 8 = Salaire moyen des huit années les mieux rémunérées

MGA 5 = Moyenne du maximum des gains admissibles à la RRQ⁽²⁾ ou au RPC⁽³⁾ de l'année de la retraite et des quatre années précédentes

Pour le service avant 2009, elle est déterminée comme suit :

- + (1,3 % du salaire 5 jusqu'au MGA 5 X années créditées)
- + (2 % du salaire 5 excédant le MGA 5 X années créditées)

Pour le service à compter de 2009 jusqu'en 2012, elle est déterminée comme suit :

- + (1,5 % du salaire 5 jusqu'au MGA 5 X années créditées)
- + (2 % du salaire 5 excédant le MGA 5 X années créditées)

Pour le service à compter de 2013, elle est déterminée comme suit :

- + (1,5 % du salaire 8 jusqu'au MGA 5 X années créditées)
- + (2 % du salaire 8 excédant le MGA 5 X années créditées)

FORME NORMALE DE LA RENTE :

POUR LE SERVICE AVANT 2013

a) Participant ayant un conjoint : Rente réversible au conjoint survivant égale à 60 % du montant de la rente du retraité. De plus, une période garantie de 10 ans court à compter du début du service de la rente, pour un montant correspondant à 60 % du montant de la rente du retraité.

b) Participant sans conjoint : Rente viagère garantie pour 15 ans.

POUR LE SERVICE À COMPTER DE 2013

Rente viagère garantie pour 10 ans, peu importe le statut marital du participant.

RETRAITE ANTICIPÉE :

a) Admissibilité : 55 ans et cessation de service avec tout employeur du Mouvement Desjardins.

b) Réduction actuarielle au moment d'une retraite avant l'âge de 65 ans :

Pour le service avant 2009 : 3 % par année manquante pour atteindre l'âge de 65 ans ou, si plus avantageux, la règle du 85 à 57 ans (réduction de 0,25 % par mois pour avoir la règle du 85, plus 0,25 % par mois pour avoir l'âge de 57 ans).

Pour le service à compter de 2009 : 4 % par année manquante pour atteindre l'âge de 62 ans.

INDEXATION ANNUELLE DE LA RENTE DES RETRAITÉS :

POUR LE SERVICE AVANT 2013

Selon la hausse de l'IPC⁽⁴⁾ sans excéder 3 %.

POUR LE SERVICE À COMPTER DE 2013

Au plus tôt, à compter de 65 ans pour une période de 10 ans, selon la hausse de l'IPC, sans excéder 1 %.

PRESTATION DE DÉCÈS :

a) Décès avant la retraite : Prestation égale à celle qui aurait été payée si le participant avait cessé son emploi immédiatement avant son décès.

b) Décès après la retraite : Prestation selon la forme de rente choisie par le participant.

PRESTATION DE CESSATION D'EMPLOI : Une rente différée est payable à compter de 65 ans et est égale à la somme de la rente créditée et de la rente procurée par les cotisations excédentaires. Pour les participants âgés de moins de 55 ans, le transfert dans un véhicule de retraite autorisé est possible et est assujéti aux règles d'immobilisation contenues dans la loi applicable. Les options de transfert sont également assujetties aux exigences et aux limites prévues dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Règle du 50 % : Dans les cas de départ, de décès ou de retraite, un montant additionnel peut être payable au participant. Ce montant est égal à l'excédent des cotisations de l'employé sur 50 % de la valeur de la rente acquise par le participant (les « cotisations excédentaires »).

Règle du 175 % : Pour le service débutant en 2009, une prestation minimale en cas de transfert des droits accumulés sera accordée. Elle sera égale à 175 % des cotisations régulières versées par un participant pour la même période, avec les intérêts accumulés.

RÈGLE TRANSITOIRE INTRODUITE EN 2009 :

La règle transitoire est applicable à tout participant qui aura droit à une rente de retraite sans réduction avant la fin de 2013 pour son service avant 2009, peu importe qu'il opte pour la retraite à ce moment ou après 2013. La règle transitoire continue de s'appliquer à compter de 2013 avec les adaptations pertinentes. Le participant recevra, pour son service à compter de 2009, une rente au moins égale à celle que le Régime lui aurait procurée avec la formule de rente applicable avant 2009.

(1) MGA : Maximum des gains admissibles, soit 51 100 \$ en 2013

(2) RRQ : Régie des rentes du Québec

(3) RPC : Régime de pensions du Canada

(4) IPC : Indice des prix à la consommation

**VISITEZ LE SITE WEB DU RÉGIME DE RENTES
DU MOUVEMENT DESJARDINS : www.rcd-dgp.com**

Comité de retraite du Mouvement Desjardins

Siège social :

Fédération des caisses Desjardins du Québec

95, rue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 6P6

Adresse électronique : crmd@desjardins.com

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

